

Présents :

Parents élus : Mmes Rivory, Montoux, Gauvrit, Lematte

Elus de la commune : M Bouchet, Maire, Mme Juchault, Adjointe, Mme Genavre

Enseignants : Mmes Quintard, Cavillot, Caubet, Blanchet ; M Bouty M Le Merrer, directeur

Personnels de la commune : Mmes Brunet (ATSEM), Rochereau (responsable périscolaire)

DDEN : M Blonde

Excusée :

Mme Castel, Inspectrice de l'Education Nationale

Parents élus : Mmes Demousseau, Ribeira, Chambon, Bonnaud-sicard, Thimonnier, M Guichet

1- Présentation des membres et des attributions du Conseil d'Ecole.

Ce Conseil d'Ecole se déroule dans un contexte de nouveau protocole sanitaire et de plan vigipirate.

Une cérémonie d'hommage à M Paty s'est déroulée la veille autour de l'arbre de la laïcité en présence des élèves et enseignants des trois classes élémentaires, de M le Maire, de M Blonde DDEN et de Mme Roy pour l'APE.

2-Bilan de rentrée

– Election des représentants de parents d'élèves du 11 octobre : 170 inscrits, 113 votants (66,47%), 106 suffrages exprimés. Ce très bon taux de participation donne toute légitimité aux parents élus et montre une bonne implication des parents dans la vie de l'école.

– Equipe enseignante : Mme Cavillot prend la classe CE2 CM1 ; Mme Blanchet fait la décharge du directeur le lundi et 1 mercredi sur deux.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées des Enfants en difficulté) est composé de Mme Lucas chargée de l'aide à dominante pédagogique, de M Clayer chargé de l'aide à dominante relationnelle et de Mme Dubourdiou, psychologue. Il intervient sur douze communes.

– Personnel communal : pas de changements sauf dans l'organisation interne.

– Effectifs actuels :

- 24 PS/MS (14+10) pour Mme Mollion
- 22 GS/CP (14+8) pour Mme Quintard
- 25 CP/CE1 (8+17) pour Mme Caubet
- 24 CE2/CM1 (17 +7) pour Mme Cavillot
- 24 CM1/CM2 (7+17) pour M Le Merrer et Mme Blanchet
- Total de 119 (+2 par rapport à l'année dernière)

– Perspectives des effectifs :

17 enfants devraient partir au collège. Sur les registres communaux 13 enfants sont nés en 2018, la plupart seraient susceptibles de faire une rentrée en petite section en septembre 2021. Il faudra aussi tenir compte des mouvements de population. M le Maire indique que des constructions de maisons sont en cours.

- Sécurité

L'exercice incendie a été effectué le 30 septembre

Un boîtier d'alarme incendie a été mis dans la bibliothèque afin que la nouvelle classe maternelle puisse entendre le signal ; il a été faiblement entendu par la classe du fond du couloir. Deux lieux de rassemblement : le stade et la cour de la maison voisine de l'école. Le système d'alarme devrait être revu à l'occasion des travaux.

Un exercice PPMS a été réalisé le 16 octobre. Evacuation de toutes les classes pendant la récréation près du lotissement des Touches. Signal = sifflet. Sortie très rapide par les deux évacuations. La traversée de la route était sécurisée.

Un document sera distribué aux familles (voir annexe).

- Evaluations en CP et en CE1. Résultats transmis aux familles et rendez-vous proposés. Nouvelle session pour les CP en janvier.

- Les photos d'écoles ont été réalisées, elles seront bientôt distribuées.

- Activités et sorties diverses :

Sorties kayak pour les CM2.

Nettoyons la nature : toutes les classes le 15 octobre

Sortie au TAP et visite de Poitiers pour les GS/CP et CP/CE1 le 5 octobre

Activités cyclistes dans la cour pour les CE2/CM1 et CM1/CM2

Athlétisme avec la Communauté de Communes (classes GS/CP et CM1/CM2)

Tout ce qui était prévu sur cette période a pu se réaliser.

3-Crise sanitaire

Evolution du protocole depuis le 2 novembre.

Maintien de l'accueil différencié par les trois entrées.

Point nouveau principal : port du masque à partir du CP

Cela pose des difficultés sur les temps de classe (voix faible de certains enfants, buée pour ceux qui ont des lunettes) et en récréation (gêne pour respirer, masques salis ou mouillés).

Les représentants des parents s'interrogent sur la pertinence du port du masque toute la journée notamment en récréation.

Le DDEN souhaite que le protocole soit appliqué avec bienveillance pour le bien être des enfants.

Gestion des récréations :

- les deux classes maternelles sont considérées comme un groupe donc maintien de la récré commune.

- les trois classes élémentaires ont trois zones de récréation avec planning de rotation.

Croisement des classes : circulation différenciée dans les couloirs

Lavage des mains multiplié : l'usage du gel hydroalcoolique sera proposé dans certaines classes (avec information et accord des familles).

Nettoyage et aération des locaux plus fréquent

Cantine : places attribuées et tables avec élèves d'une même classe

4- Règlement intérieur

Lecture et discussion des articles. (en annexe)

5- Projets et sorties des classes

Les sorties se feront sous réserve du protocole sanitaire et vigipirate.

–**Ecole et cinéma** (2€ par film + transport au cinéma de Gençay financé par l'APE). Chaque classe doit voir 3 films mais le premier prévu en novembre est repoussé.

–**Rencontres sportives USEP.**

Quatre classes sont inscrites aux rencontres usep. Elles se feront sous réserve du protocole. Nous espérons à partir du printemps.

–**Animations sportives**

La Communauté de Communes Vallées du Clain finance des cycles sportifs :
Cycle tennis pour les CP/CE1 et CE2 CM1 à la halle des Roches le lundi matin du 16 novembre au 11 janvier

- **Piscine de Vivonne**

La mairie d'Aslonnes finance les déplacements et les cours de natation dans le bassin de Vivonne ; séances le vendredi matin pour les CM1 du 8 janvier au 2 avril et pour les CP du 9 avril au 2 juillet

–**Spectacle de Noël** proposé par l'APE ; à voir si cela sera possible.

–**Journal de l'école** : un numéro sera proposé en janvier.

– **Autres Projets :**

- Génération 2024 : l'école possède ce label lié aux Jeux Olympiques de Paris en 2024. Participation à la semaine olympique en février.

– Environnement (avec des étudiants de l'Université)

– Danse contemporaine avec Bénédicte Péridy pour la classe CP/CE1.

– Chorale des CM1/CM2 avec le collège de Vivonne. Le projet est mené par M Deltête professeur de musique au collège. Spectacles à la Passerelle de Nouaillé les 14 et 15 mai (sous réserve) ou enregistrement d'un album.

- La classe transplantée de 3 jours prévue en Normandie en mars 2021 est fortement compromise.

Tout n'est pas encore finalisé en raison des incertitudes.

6-Travaux, investissements

Les travaux ont pris du retard à cause des procédures d'appels d'offres.

Ils devraient débuter le lundi 23 novembre. Ils entraîneront quelques perturbations sonores et dans la circulation autour de l'école.

Les règles d'accès à l'école seront modifiées ; les travaux d'agrandissement du dortoir empêcheront toute circulation sur le côté de la grande classe maternelle. Nouveaux accès sur le temps scolaire pour l'accueil et pour la remise aux familles :

- classe PS/MS par le grand hall face au portail
- classe MS/GS par le hall habituel (pas de changement)
- classe CP/CE1 par la porte de garderie
- classes CE2/CM1 et CM1/CM2 par la route de Château Larcher (pas de changement)

Le parking école sera en partie occupé par des bungalows de chantier pour l'extension du dortoir et pour la réalisation du nouveau réfectoire/cuisine.

Le cerisier du jardin sera abattu car ses racines se seraient trouvées sous les fondations du restaurant scolaire.

Les travaux les plus sensibles et bruyants se feront pendant les vacances.

La cour maternelle sera entièrement refaite (revêtements, évacuations, jeux).

Le Maire présente un plan général (voir annexe).

7- Divers

La cérémonie du 11 novembre se fera sans les élèves.

Les actions de l'APE (ventes de madeleines et de sapins) se font selon le calendrier prévu pour ce début d'année.

La représentante des parents d'élèves
Mme Rivory

Le directeur de l'école
M Le Merrer